



Séance du 03/10/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 420

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160817

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à diverses associations oeuvrant en faveur des enfants. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 23/09/2016

Compte rendu affiché le : 04/10/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER) Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

Absents :

Mme Marie-Hélène THOMAS

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 420

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160817

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à diverses associations oeuvrant en faveur des enfants. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de l'animation de la cité, la Municipalité a comme volonté de proposer des animations festives et populaires tout au long de l'année.

La réalisation de cet objectif passe notamment par un développement des manifestations en direction des familles et des enfants stéphanois tant sur l'espace public que dans les lieux de diffusion culturelle.

□ **Motivation et Opportunité :**

Dans cet esprit, le festival pour enfants "Festi'mômes" est désormais décliné sur l'ensemble de l'année, à raison d'un spectacle par mois, hors saison estivale, dans des salles ayant une jauge importante.

Ces représentations qui rassemblent parents et enfants sont l'occasion de valoriser les associations à caractère médical, caritatif, social, culturel... oeuvrant en faveur des enfants.

De fait, il paraît opportun lors de chacun des spectacles concernés de soutenir une association de cette nature oeuvrant au bénéfice des jeunes stéphanois.

□ **Contenu :**

Association oeuvrant en faveur d'enfants hospitalisés :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2016 proposée
Vaincre la mucoviscidose	Action d'aide aux malades et à la recherche	1 000 €
Angelus la Pouponnière	Accueil temporaire d'enfants	1 000 €
Les Blouses Roses	Intervention en faveur d'enfants hospitalisés	1 000 €
Mickael Merle	Action d'aide aux malades et à la recherche	1 000 €
Fondation Le Prévost	Accueil de loisirs pour enfants	1 000 €
TOTAL		5 000 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 5 000,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	5 000,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée communale de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 5 000,00 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Lionel BOUCHER